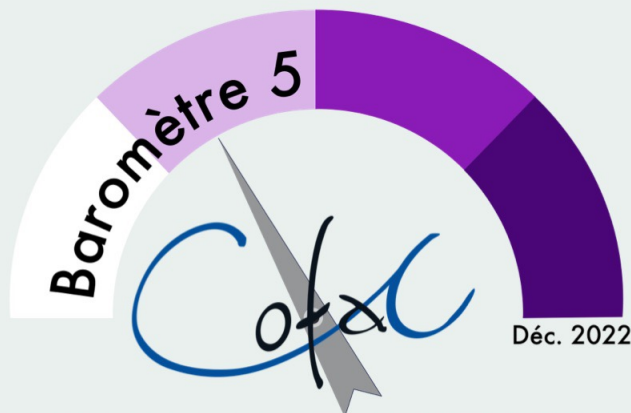


# 5e Baromètre Flash de la COFAC

La Culture, variable d'ajustement de la crise.  
Entre fatigue et détermination : les premiers impacts



**RESPONSABLES ASSOCIATIFS,  
FAITES ENTENDRE VOTRE VOIX !**

Réalisé par la COFAC en décembre 2022 / janvier 2023

COFAC – Association Loi 1901  
22 rue Oberkampf – 75011 PARIS  
[www.cofac.asso.fr](http://www.cofac.asso.fr)



LE DISPOSITIF LOCAL  
D'ACCOMPAGNEMENT DE L'ESS  
CENTRE DE RESSOURCES CULTURE



LIBERTÉ  
ÉGALITÉ  
FRATERNITÉ

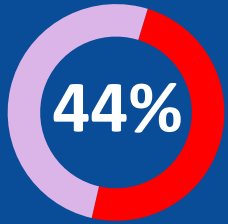
MINISTÈRE  
DE LA CULTURE

SECRETARIAT D'ÉTAT  
CHARGÉ DE L'ÉCONOMIE  
SOCIALE, SOLIDAIRE  
ET RESPONSABLE

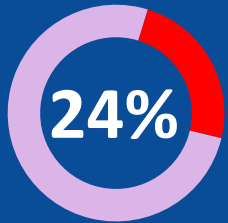


Coordination des Fédérations et Associations  
de Culture et de Communication

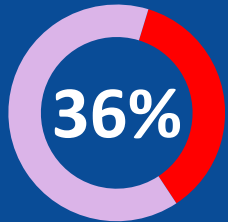
# 5e Baromètre Flash de la COFAC



des associations culturelles ont une situation financière dégradée par rapport à 2019 (avant la crise du COVID).

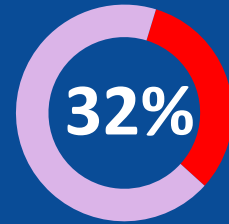


des associations ont un nombre de salariés inférieur à la période d'avant la crise sanitaire.

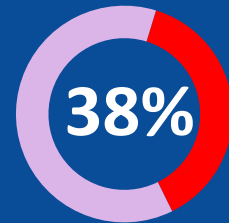


des associations culturelles voient leur activité être réduite par les difficultés budgétaires, notamment dues à l'inflation.

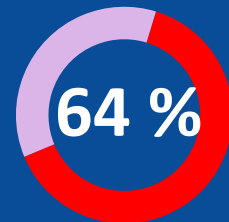
**1 responsable bénévole sur 2 se déclare « fatigué » ou « épuisé ».**



des associations ont des subventions en 2022 inférieures à celles de 2019.  
**42 %** Des associations répondantes s'attendent à recevoir en 2023 un montant de subventions inférieur à celui de 2022.



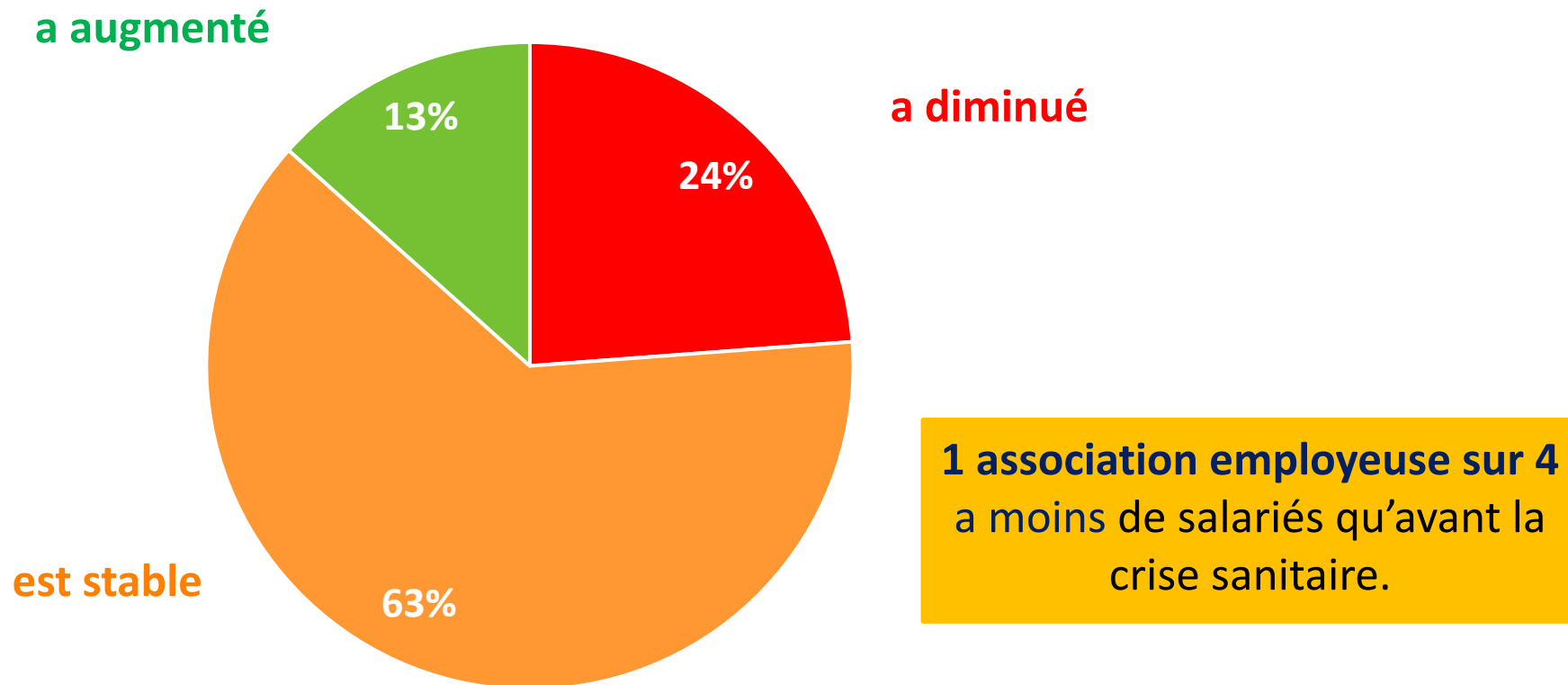
la 1<sup>ère</sup> préoccupation aujourd'hui des responsables associatifs est la recherche de financement.



des associations culturelles recherchent des bénévoles responsables (président, trésorier, administrateurs...)  
Et **80%** sont à la recherche de bénévoles de terrain.

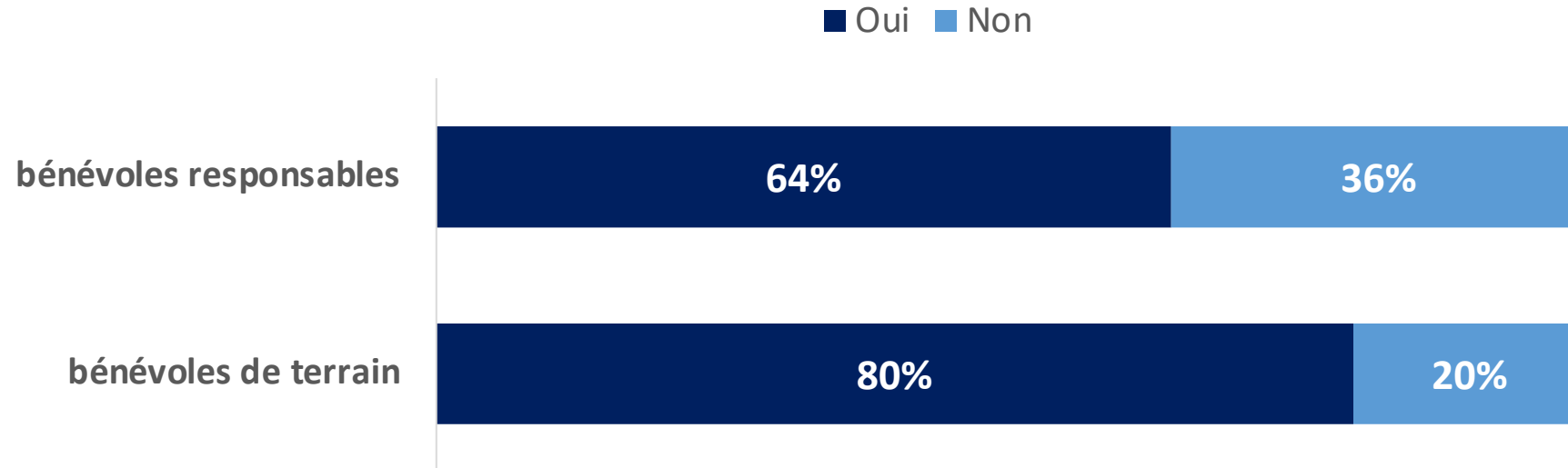
# L'emploi permanent en recul

Par rapport à la période d'avant crise sanitaire (mars 2020), le nombre de vos salariés :



# Recherche de nouveaux bénévoles

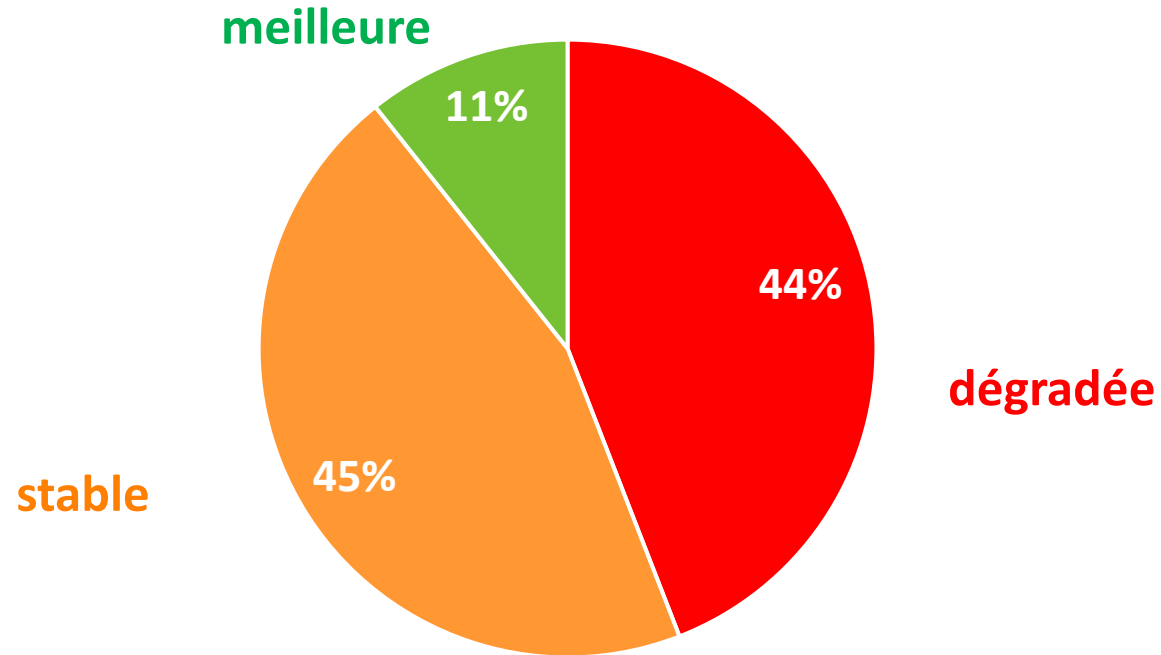
Êtes-vous à la recherche de nouveaux bénévoles ?



**64% des associations** recherchent des bénévoles responsables (président, trésorier, administrateurs...) et **80%** des bénévoles de terrain.

# Situation financière

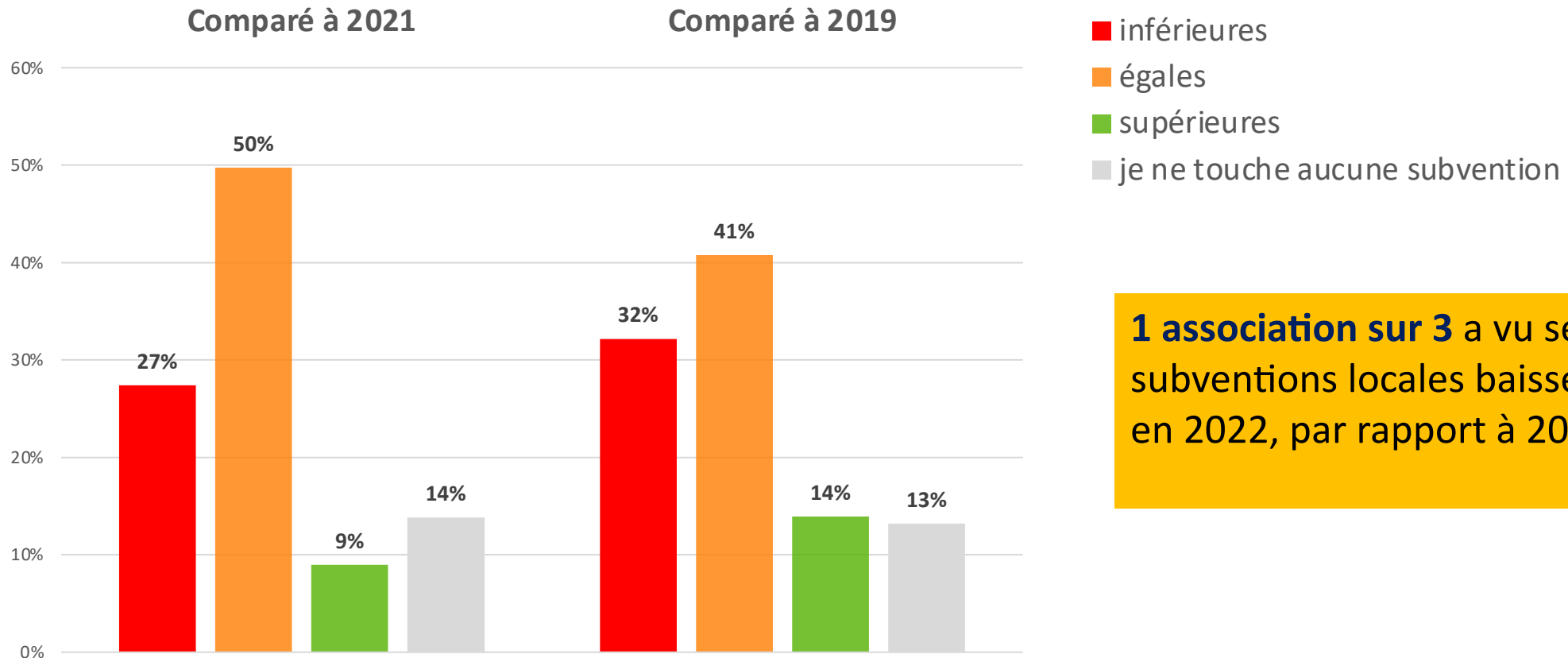
Comment évaluez-vous la situation financière actuelle de votre association par rapport à la période précédant la crise sanitaire (année 2019) ?



**44% des associations** ont une situation financière dégradée par rapport à la période précédant la crise sanitaire (2019). Cette dégradation est multifactorielle. Elle tient à la fois à une baisse des recettes et à une hausse des coûts.

# Subventions

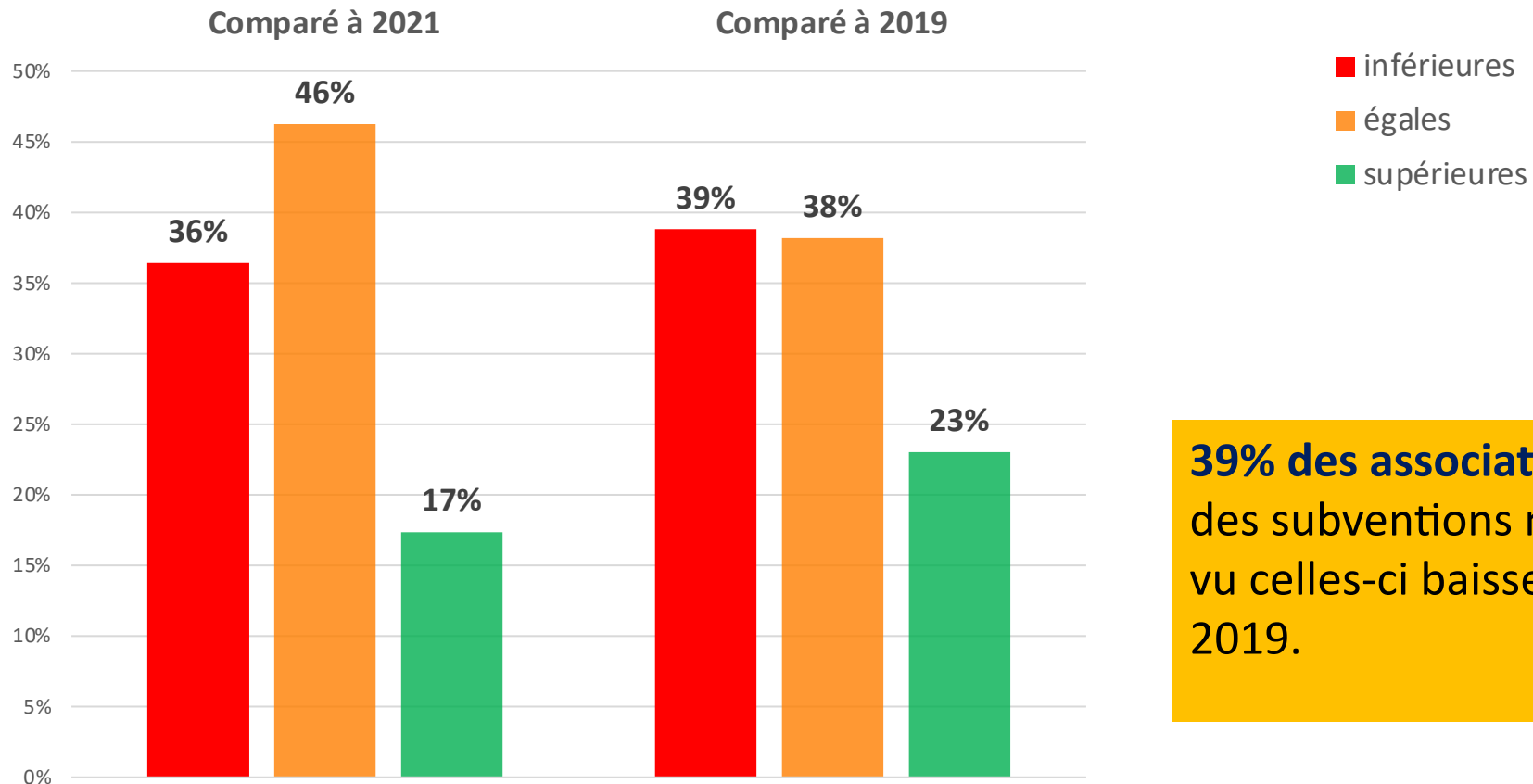
Vos subventions locales (municipalités, départements, régions...) en 2022 étaient :



**1 association sur 3** a vu ses subventions locales baisser en 2022, par rapport à 2019.

# Subventions

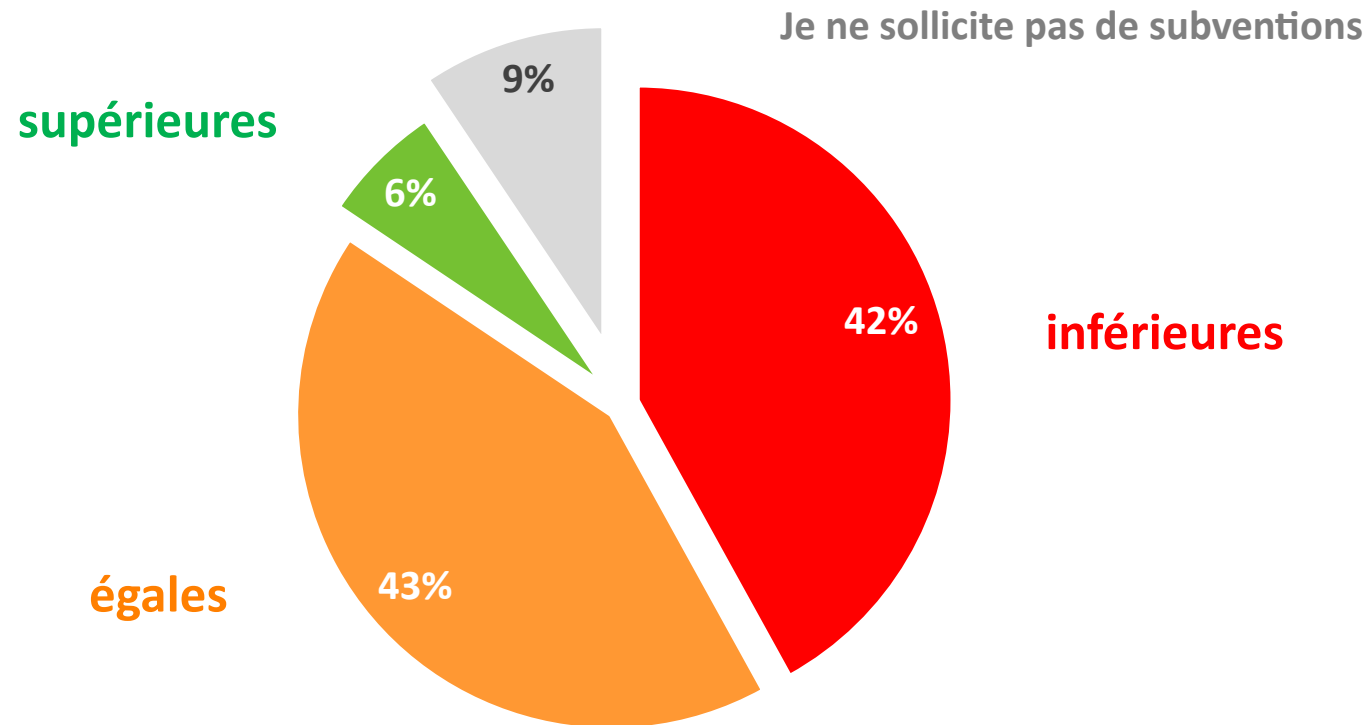
Vos subventions nationales en 2022 étaient :



**39% des associations** percevant des subventions nationales ont vu celles-ci baisser par rapport à 2019.

# Subventions

Par rapport aux subventions reçues en 2022, vous avez le sentiment que celles qui vous seront accordées en 2023 seront :

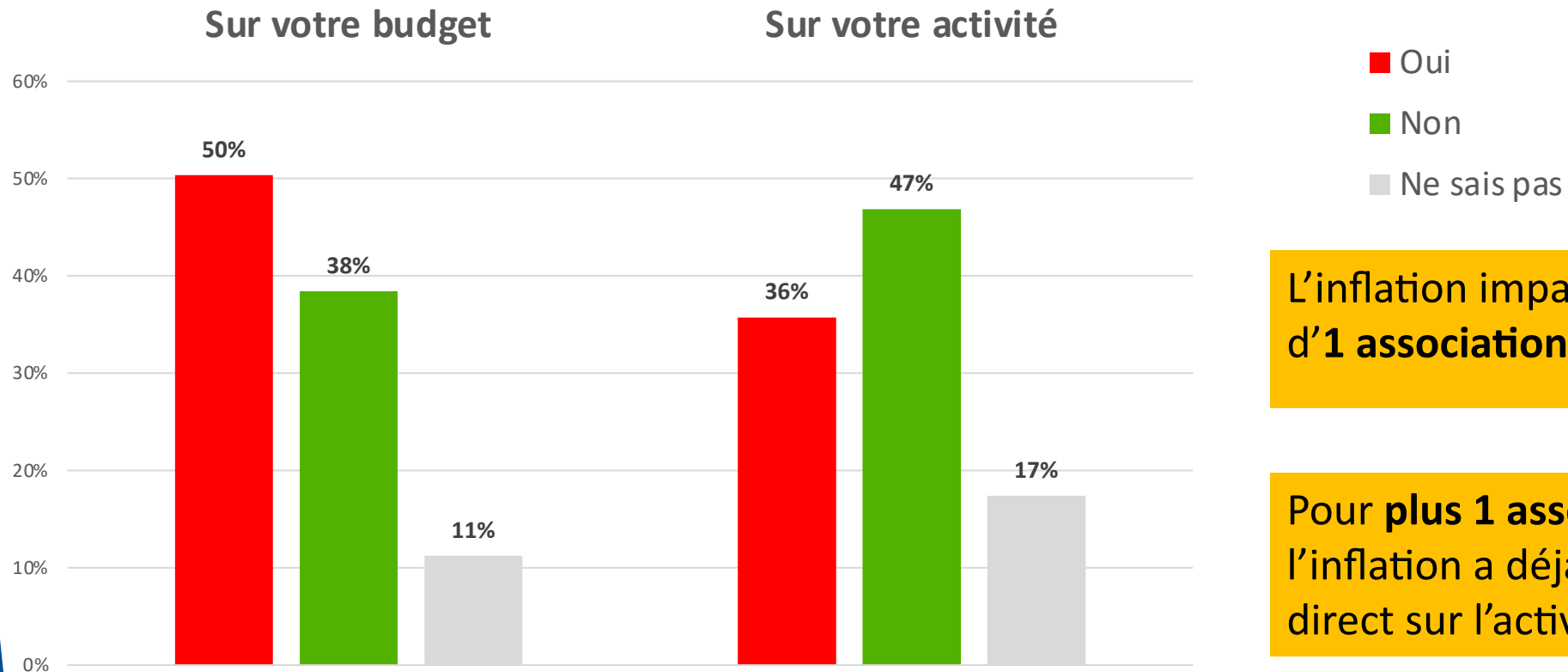


**Des opinions très contrastées et une grande incertitude** prédominent chez les responsables associatifs quant aux subventions attendues pour 2023.



# Inflation

L'inflation, dont la hausse du coût des énergies (gaz, électricité...), a-t-elle un impact :



L'inflation impacte le budget  
d'**1 association sur 2**.

Pour **plus 1 association sur 3**,  
l'inflation a déjà un impact  
direct sur l'activité.

# L'impact du contexte économique sur les associations\*

## La hausse des coûts et l'inflation impactent les finances des associations culturelles :

- Augmentation du prix des transports
- Augmentation des prix des prestataires professionnels et du matériel
- Augmentation des prix de location des salles et des locaux
- Augmentation des tarifs du gaz et de l'électricité
- Augmentation des valeurs de points de la convention ECLAT (pour rattrapage au niveau du SMIC)

## Ces hausses impactent leurs activités et actions. De manière directe :

- Réduction des heures d'ouvertures pour faire des économies sur le chauffage ou les salaires (réduction de la masse salariale ou du nombre d'heures)
- Baisse du recours à des prestataires professionnels lors des événements organisés
- Limitation des déplacements des membres de leur structure à cause de la hausse du prix du carburants

## Ou indirecte :

- Leurs partenaires faisant également face à l'augmentation des coûts, ils ne peuvent plus prêter leurs locaux aux associations, et sont obligés d'annuler leurs projets.  
*« Les mises à disposition gratuites de biens et services deviennent payantes. » ; « nous constatons des annulations de représentation par des théâtres qui voient leurs coûts énergétiques augmenter ».*
- La hausse des prix touche également les familles. Baisse de fréquentation du public et baisse des cotisations et contributions des adhérents  
*« Les parents s'excusent de ne plus pouvoir nous confier leurs enfants. » ; « Baisse générale du pouvoir d'achat et donc réduction des publics potentiels participant à nos activités... ».*

\*Note : exemples de réponses les plus récurrentes à la question à réponse libre sur l'impact de la hausse des prix.

# L'impact du contexte économique sur les associations

**La hausse des coûts et l'inflation conduit également les associations culturelles à :**

→ **Avoir des conditions d'accueil dégradées**

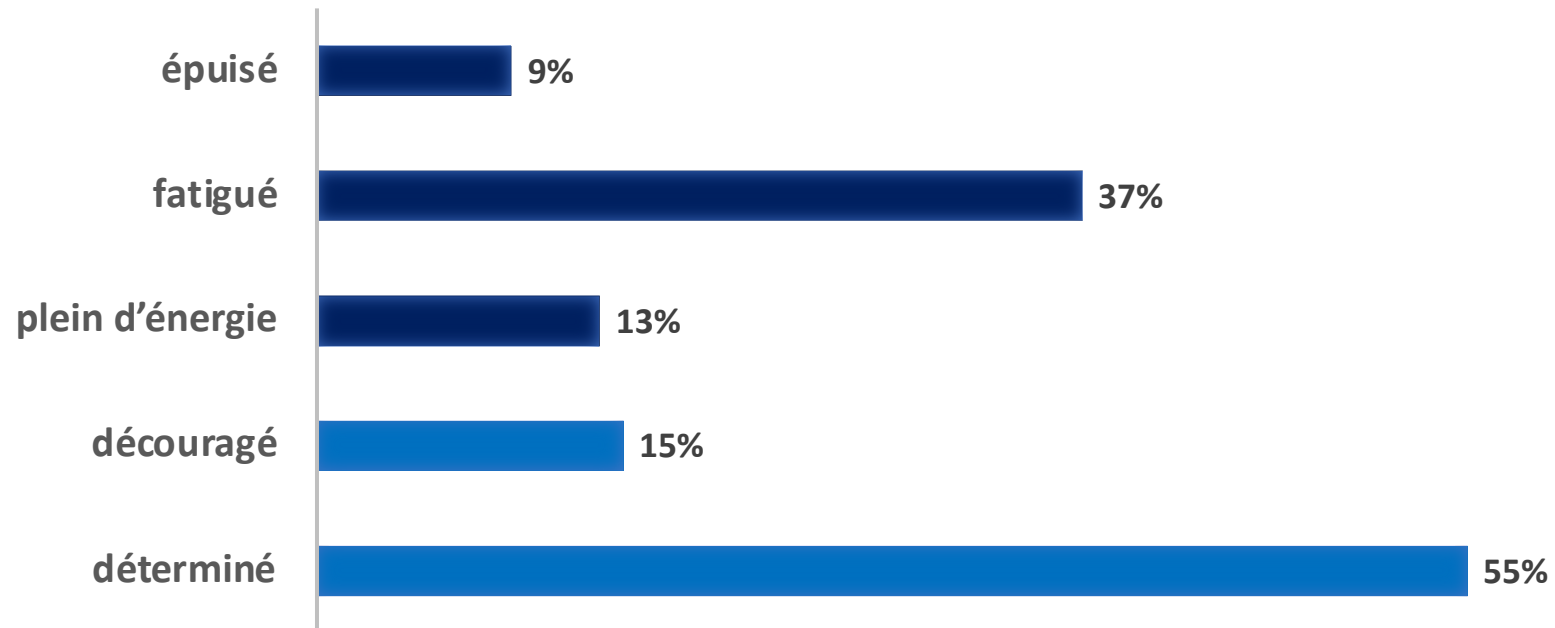
*« Baisse de chauffage entraînant des plaintes des adhérents » ; « Le choix cornélien entre chauffer une salle et accueillir un spectacle !!! ».*

→ **Augmenter les prix des prestations proposées**

*« Nous organisons des repas et la fête de la commune : augmentation du prix de l'alimentation. » ; « tarifs des cours augmentent d'où moins d'adhérents ».*

# Moral des responsables associatifs

Aujourd'hui vous sentez-vous (plusieurs réponses possibles) :

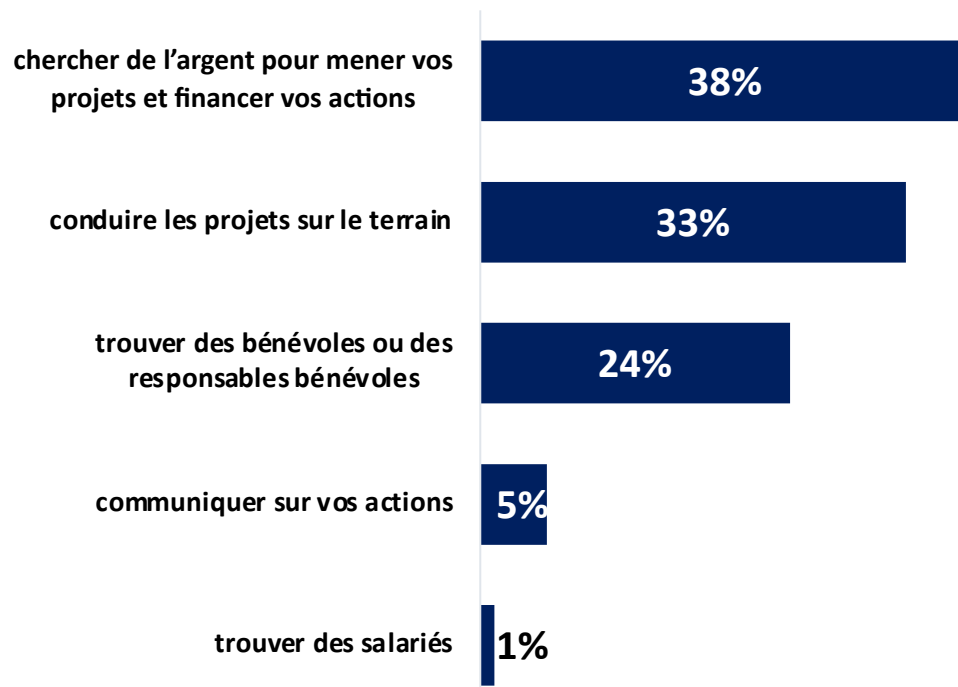


**1 responsable bénévole sur 2 se déclare « fatigué » ou « épuisé » mais reste « déterminé ».**

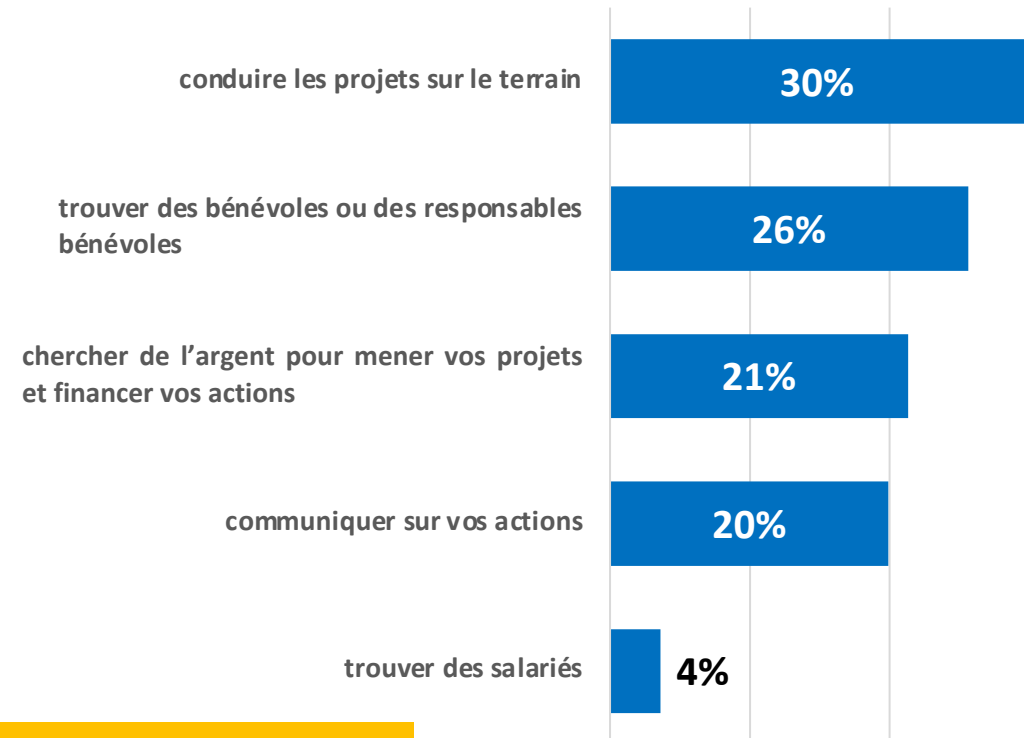
# Préoccupations des responsables associatifs

Parmi ces propositions :

**Votre première préoccupation**  
aujourd'hui est de :



**votre deuxième préoccupation**  
aujourd'hui est de :



**Pour 38 % des responsables associatifs, la première préoccupation aujourd'hui est de chercher de l'argent pour mener les projets et financer les actions.**

## Comment envisagez-vous l'année 2023 ?



44 % des répondants envisagent l'année 2023 négativement. 29% en ont une vision positive\*

\* 26% des réponses n'évoquent pas clairement une année négative ou positive.

Note méthodologique : 350 sondés ont répondu à la question à réponse libre « Comment envisagez-vous l'année 2023 ? ». Les pourcentages sont calculés sur cette base.

## Les grands enjeux ou préoccupations évoqués par les responsables associatifs\* :

Les enjeux de financement : la baisse de subventions, l'augmentation des coûts et l'inflation, la revalorisation des salaires de la convention ECLAT, la baisse des adhésions et du public lors des événements sont autant de raisons qui inquiètent un certain nombre de responsables associatifs tant sur la santé financière de leur structure que leur capacité à pouvoir mener à bien leurs actions. Plusieurs répondants parlent même d'« année charnière ».

*« Nous avons donc des recettes réduites et des charges bien plus élevées en 2022 et en 2023 par rapport aux années 2018 et 2019 ».*

*« Une année charnière pour tenir le cap des actions pour les adhérents et nos engagements auprès des acteurs culturels ».*

Les associations répondantes évoquent des difficultés à trouver de nouveaux bénévoles et notamment des bénévoles responsables ou à mobiliser leurs bénévoles.

\* Note : exemples de réponses les plus récurrentes à la question à réponse libre « Comment envisagez-vous l'année 2023 ? »

## Les grands enjeux ou préoccupations évoqués par les responsables associatifs :

Les relations avec les partenaires des associations. Certains se sentent peu soutenus par leurs collectivités locales et pas seulement financièrement. Ils réclament toujours la reconnaissance de leurs actions.

*« Un soutien fort et entier des pouvoirs publics vis-à-vis de nos actions associatives serait le bienvenu ! Des aides financières bien sûr, mais aussi plus de reconnaissance... ».*

La recherche de nouveaux partenaires et notamment financiers fait partie des objectifs des associations pour 2023. Malgré les difficultés, le projet associatif et la continuité des projets de terrain restent de vrais enjeux pour 2023. La période est pour certains l'occasion de les repenser et même de réfléchir au fonctionnement de leur association et de leur gouvernance.

Des craintes de fermeture s'expriment :

*« Par manque de relève de dirigeants bénévoles, de désaffection des membres (- 34% /2019) et de dégradation (suivi, reconnaissance) de certaines collectivités subventionneuses, risque de voir disparaître l'association qui existe depuis 53 ans ».*



# 5e Baromètre Flash de la COFAC

## Conclusion

La situation des associations culturelles se complexifie encore et c'est l'ensemble des facteurs déterminant leurs actions qui sont atteints. Les difficultés budgétaires rencontrées sont liées à la fois à une baisse des ressources (recettes d'activités, subventions, dons, mécénat...) mais aussi à un renchérissement des charges, associées à des difficultés de relance « post Covid » encore sensibles. Ces contraintes économiques ont déjà un impact visible sur leurs activités pour 36% d'entre-elles. Cette situation va se dégradant et l'anticipation de la santé de leur association pour 2023 montre des responsables associatifs pessimistes et épuisés ou fatigués. Ils sont néanmoins déterminés à agir même si, alors qu'ils sont venus pour mener des projets collectifs, ils se retrouvent avec comme première activité la recherche de financements. Cette baisse de subventions, notamment locales, est elle aussi double : la perte d'une grande part de l'autonomie fiscale pour les collectivités locales les privent d'un levier encore plus important en situation de crise économique, d'autre part elles voient elles-mêmes leur charges parfois exploser. Par ailleurs, les difficultés à conserver salariés et bénévoles, ou à en trouver, déjà relevées dans les précédents Baromètres, vont croissant. L'emploi est déjà touché pour 24% des associations. Même sans prolongement de l'âge de la retraite, des mesures pour faciliter le bénévolat avant la fin de carrière sont très urgentes.

On constate donc que la Culture est une variable d'ajustement des politiques publiques et du budget des familles. Or, la Culture, la création d'un commun culturel, les liens qui se nouent dans la vie associative sont les éléments mêmes qui nous constituent en société. On peut déjà, et cette étude le fait, commencer à en mesurer les impacts mais les effets à long terme ne peuvent qu'être dévastateurs pour la cohésion sociale.

# 5e Baromètre Flash de la COFAC

## Méthodologie

Sondage en ligne adressé aux responsables des associations culturelles du **21 décembre 2022** au **26 janvier 2023**. ➤ 464 réponses reçues.

Réalisé par la COFAC en décembre 2022 / janvier 2023

COFAC – Association Loi 1901  
22 rue Oberkampf – 75011 PARIS  
[www.cofac.asso.fr](http://www.cofac.asso.fr)

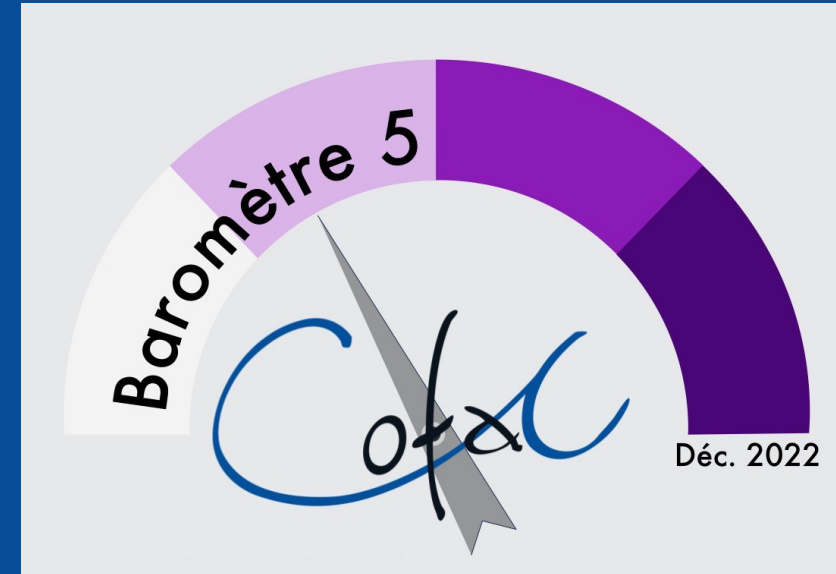
## Nous contacter :

Marie-Claire MARTEL  
Présidente  
[marieclaire.martel@icloud.com](mailto:marieclaire.martel@icloud.com)

Eva CAMPS  
Coordinatrice nationale  
[eva.camps@cofac.asso.fr](mailto:eva.camps@cofac.asso.fr)

Louis MILLET  
Chargé de communication  
[louis.millet@cofac.asso.fr](mailto:louis.millet@cofac.asso.fr)

Tél. 01 43 55 60 63



LE DISPOSITIF LOCAL  
D'ACCOMPAGNEMENT DE L'ESS  
CENTRE DE RESSOURCES CULTURE



Coordination des Fédérations et Associations  
de Culture et de Communication